



RAPPORT DU RÉSEAU AVIAIRE COMPTE RENDU AUX PRODUCTEURS ET INTERVENANTS

Avis : ces informations vous sont transmises à titre de producteur ou intervenant du secteur avicole québécois. Elles résument certains aspects de situations cliniques ou autres rapportés par les médecins vétérinaires membres du Réseau aviaire, les médecins vétérinaires praticiens et le laboratoire de diagnostics du MAPAQ. Ces informations sont basées sur des impressions cliniques et des résultats de laboratoire pour le trimestre concerné. Si vous avez des préoccupations en lien avec la santé avicole, consultez un médecin vétérinaire.

Bronchite infectieuse

Il y a eu une diminution du nombre de diagnostics de bronchite infectieuse pour ce trimestre comparé au trimestre précédent. Durant la période, quatre souches de bronchite ont été identifiées par séquençage à la Faculté de médecine vétérinaire soit DMV (3) et Mass41 (1). Les demandes de séquençages ont diminué mais davantage de PCR spécifiques pour la souche Delmarva (DMV) sont effectués au laboratoire. Des 94 soumissions pour lesquelles il y a eu une demande de PCR DMV ce trimestre, 18 étaient positives : 7 dans le poulet à chair et 4 dans les pondeuses. Dans les autres cas, le type de

production n'était pas mentionné sur le formulaire. Depuis la fin de l'année 2017, le nombre de cas de bronchite infectieuse est en augmentation. Ceci correspond à l'apparition de la souche DMV, pour laquelle il n'existe pas de vaccins. Étant donné que la bronchite prédispose les oiseaux au développement d'infections bactériennes secondaires, la biosécurité est importante pour prévenir la dispersion des différentes souches de bronchite entre les élevages. Les graphiques 1 et 2 illustrent l'évolution de la bronchite et sont présentés à l'annexe 1.

Enterococcus cecorum

Il y a eu 100 diagnostics d'infection à *E. cecorum* au laboratoire dans le poulet à chair ce trimestre, ce qui correspond au plus haut pic de cas depuis 2016 (graphique 3). Depuis 2010, on note une augmentation importante du nombre de cas d'*E. cecorum* chez le poulet à chair. L'expérience sur le terrain démontre que l'utilisation d'antibiotiques ne sera pas l'outil de choix à privilégier pour contrôler efficacement *E. cecorum* à long terme. Le succès passe davantage par l'amélioration de certains facteurs de régie, notamment un vide sanitaire suffisamment long, une bonne gestion des lignes d'eau et un bon départ des poussins. Le graphique 3 présente l'évolution du nombre de cas d'*E. cecorum* dans les cinq dernières années.

Arthrite virale

Il y a eu 4 cas de ténosynovite virale chez le dindon ce trimestre. Bien qu'il s'agisse d'une infection fréquente aux États-Unis chez cette espèce, elle reste encore rare au Québec.

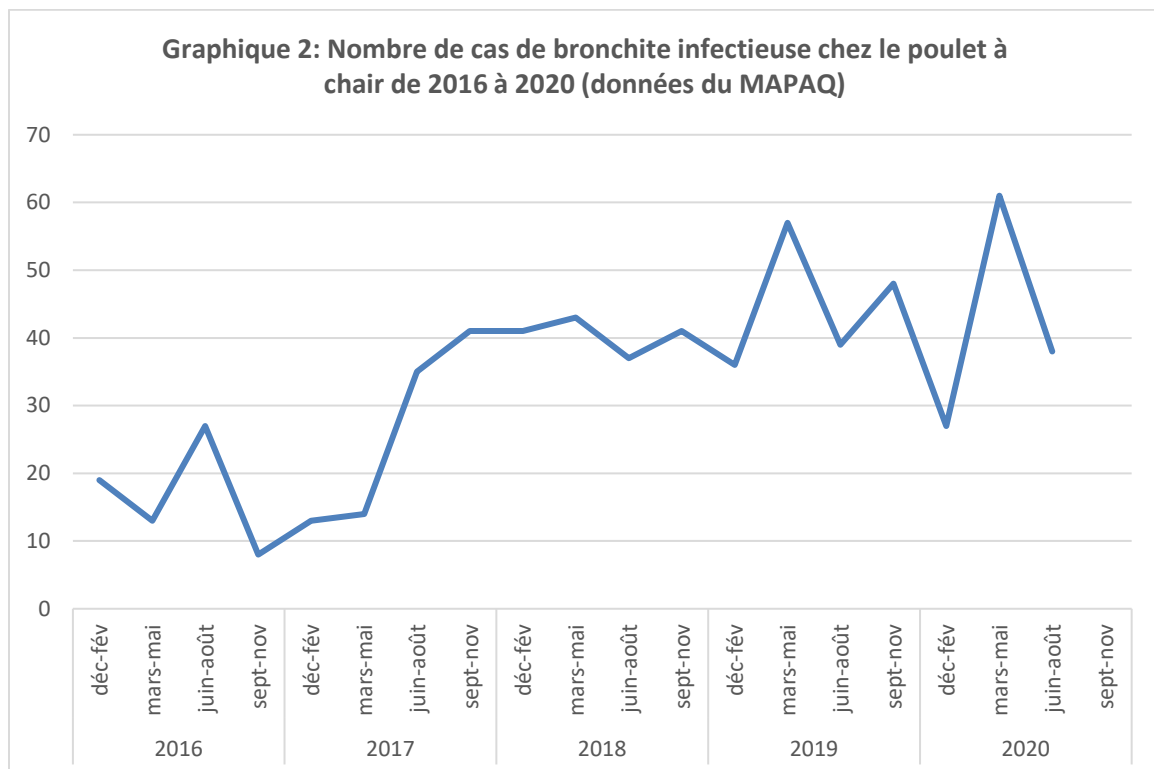
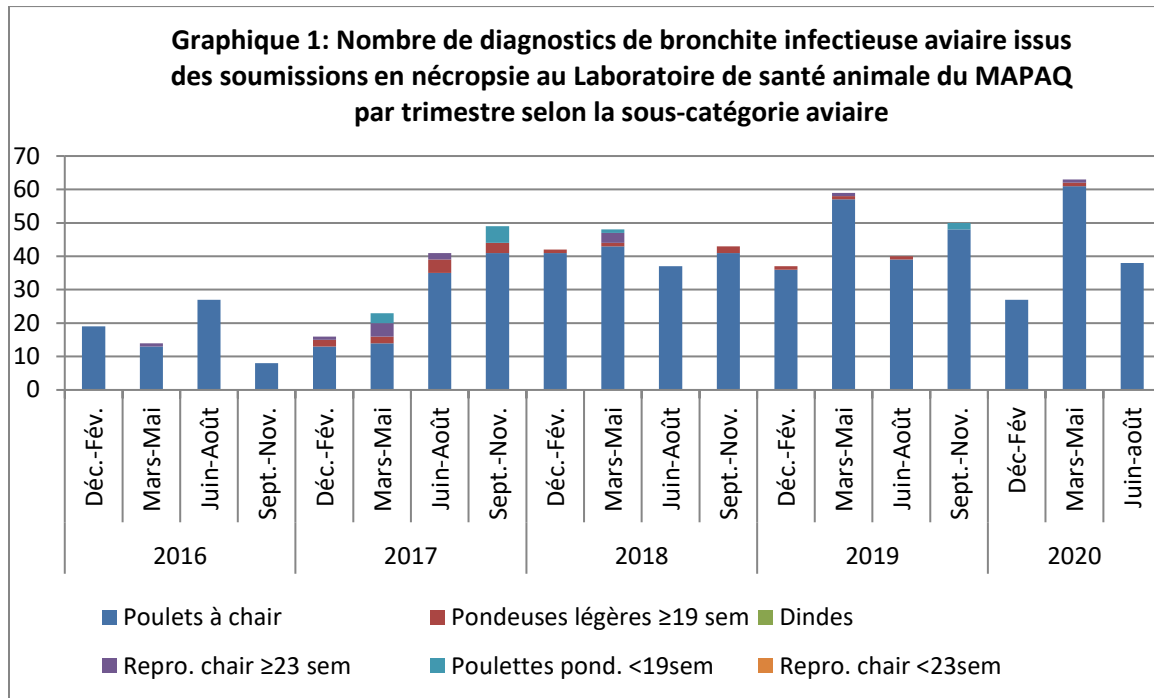
Intoxication

Il y a eu davantage de cas d'intoxication aux insecticides ce trimestre. Les périodes de canicules ont favorisé les infestations de ténébrions. Les oiseaux se sont intoxiqués en ingérant des ténébrions traités, parfois avec des doses trop élevées d'insecticides.

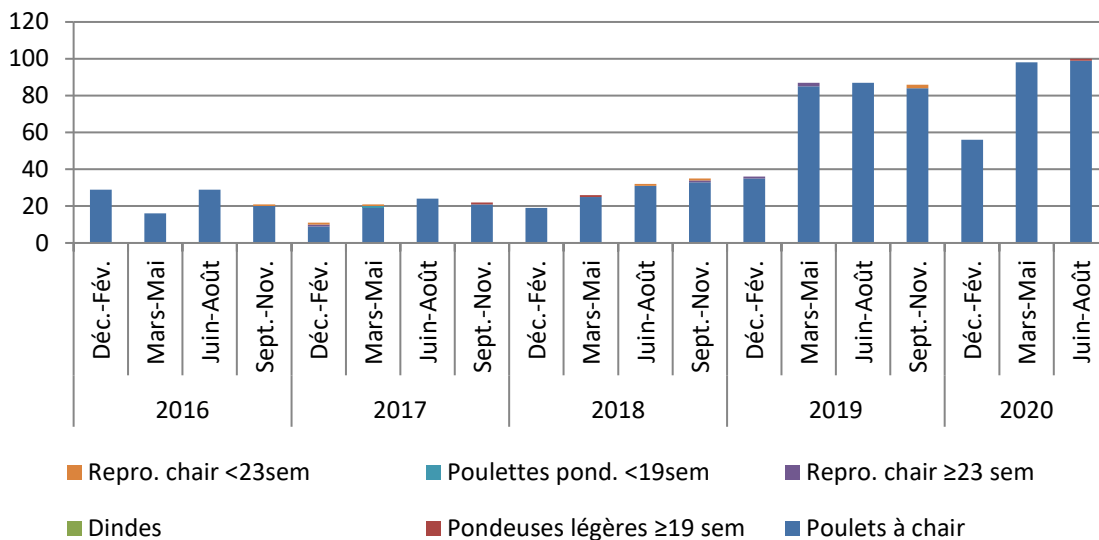
Poules en ville et basse-cour

Ce trimestre, les maladies les plus souvent diagnostiquées au laboratoire dans les élevages de basse-cour sont la mycoplasmoses à *Mycoplasma gallisepticum* (19 cas), la mycoplasmoses à *Mycoplasma synoviae* (15 cas), la coccidiose (6 cas) et la laryngotrachéite infectieuse (3 cas).

Annexe 1 – Graphiques concernant la bronchite infectieuse et *E. cecorum*



Graphique 3: Nombre de diagnostic d'infection à *E. cecorum* dans les laboratoires du MAPAQ selon la sous-catégorie aviaire et le trimestre



LE RÉSEAU

Objectifs :

- Favoriser la détection et le signalement rapides de toute situation anormale ou de tout problème d'importance relatifs à la santé du cheptel avicole.
- Recommander la mise en place de mesures sanitaires ou de gestion permettant de prévenir ou de contrôler les problèmes de santé.
- Diffuser efficacement l'information pertinente auprès des médecins vétérinaires praticiens et des partenaires de l'industrie avicole.
- Établir des partenariats mettant à profit l'expertise en médecine aviaire pour ainsi contribuer au dynamisme de l'industrie avicole.

Responsable du réseau :

Dre Marie-Eve Lessard, DMV, IPSAV
 Responsable du Réseau aviaire
 Téléphone : 418 380-2100 poste (3213)
 Courriel : marie-eve.lessard@mapaq.gouv.qc.ca